



Quitter le chômage Un retour à l'emploi plus difficile pour les seniors

En moyenne, en 2016, 3 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans sont au chômage en France, soit 10,1 % de la population active. En cours d'année, plus de la moitié des chômeurs (58,5 %) un trimestre donné sont encore au chômage le trimestre qui suit, tandis que 20,6 % occupent un emploi et 20,9 % sont inactifs et font partie pour la plupart du halo autour du chômage. Plus souvent que les autres actifs, les chômeurs qui trouvent un emploi en occupent un à durée limitée (72,6 % contre 13,1 %) ou sont en situation de sous-emploi (22,9 % contre 6,5 %). Ils sont aussi plus nombreux à souhaiter changer d'emploi (25,7 % contre 8,9 %), majoritairement par crainte de perdre leur emploi ou pour en trouver un plus stable.

Parmi les chômeurs qui ont déjà travaillé et qui retrouvent un emploi, près des deux tiers sont embauchés dans une catégorie socioprofessionnelle en moyenne au moins aussi bien rémunérée que celle occupée dans leur précédent emploi.

Les jeunes actifs présentent un risque de chômage bien plus élevé que leurs aînés. Cependant, quand ils sont au chômage, ils accèdent plus rapidement à l'emploi : 25,8 % des jeunes chômeurs ont trouvé un emploi le trimestre suivant, contre 12,9 % des 50-64 ans. Alors que les seniors sont généralement moins souvent exposés aux emplois à durée limitée et au sous-emploi, la situation s'inverse lorsque l'emploi qu'ils occupent succède à une période de chômage.

Simon Beck, Jonathan Brendler, Grégory Salmon, Joëlle Vidalenc, division Emploi, Insee

En moyenne, en 2016, 3 millions de personnes en France sont au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT ; *définitions*), soit 10,1 %, de la population active. Ce chiffre, qui rend compte du nombre de chômeurs en moyenne sur un an, recouvre des parcours variés, notamment des chances de sortie du chômage et des conditions de retour à l'emploi très différentes. En 2016, 58,5 % des chômeurs un trimestre donné sont toujours au chômage le trimestre suivant (*figure 1*), 20,6 % occupent un emploi et 20,9 % deviennent inactifs, c'est-à-dire qu'ils ne travaillent toujours pas, mais ne recherchent plus activement un emploi ou ne sont plus disponibles pour en occuper un. Parmi ces inactifs, les deux tiers appartiennent alors au halo autour du chômage (*définitions*), c'est-à-dire qu'ils souhaitent travailler mais ne satisfont plus les critères de recherche ou de disponibilité pour être considérés comme chômeurs au sens du BIT. La moitié d'entre eux sont disponibles, mais ne recherchent

pas activement un emploi. Ces transitions nombreuses vers le halo illustrent la porosité de la frontière entre chômage et inactivité.

Des transitions du chômage vers l'emploi plus fréquentes pour les jeunes et les diplômés

Le chômage touche particulièrement les jeunes actifs : 24,6 % des actifs de 15 à 24 ans sont au chômage (soit 9,1 % de l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans), contre 9,3 % des actifs de 25 à 49 ans et 6,9 % de ceux de 50 à 64 ans. Pour autant, lorsqu'ils sont au chômage, les jeunes ou les personnes ayant achevé récemment leurs études sont plus nombreux à retrouver un emploi que leurs aînés. En 2016, 25,8 % des chômeurs de moins de 25 ans et 27,9 % des chômeurs ayant fini leurs études depuis moins d'un an trouvent un emploi dans le trimestre qui suit, contre 12,9 % des 50 à 64 ans et 17,3 % de ceux qui ont terminé leurs études depuis plus

de 10 ans. *A contrario*, la part de personnes au chômage et qui le restent le trimestre suivant est plus importante chez les seniors (62,5 % contre 51,7 % pour les moins de 25 ans). Les jeunes comme les seniors sont relativement plus nombreux à devenir inactifs sans souhaiter travailler.

Les diplômés sortent également plus rapidement du chômage : au-delà du bac, ils sont deux fois plus nombreux à trouver un emploi dans le trimestre qui suit que les chômeurs sans diplôme ou titulaires du seul brevet des collèges.

Les femmes sont relativement aussi nombreuses que les hommes à sortir du chômage pour occuper un emploi (20,7 % contre 20,4 %). Elles deviennent en revanche davantage inactives (23,2 % contre 18,9 %) et restent ainsi moins fréquemment au chômage que les hommes (56,1 % contre 60,7 %).

En 2016, 15,0 % des immigrés au chômage occupent un emploi le trimestre suivant. Pour les descendants d'immigrés,

	Transition du chômage vers				
	l'emploi	l'inactivité (hors halo)	l'inactivité (halo)	le chômage	Ensemble
Sexe					
Homme	20,4	6,4	12,5	60,7	100,0
Femme	20,7	8,9	14,3	56,1	100,0
Âge					
15-24 ans	25,8	11,9	10,6	51,7	100,0
25-49 ans	21,1	5,1	13,9	59,9	100,0
50-64 ans	12,9	9,7	14,9	62,5	100,0
Diplôme					
Supérieur à bac + 2	26,9	6,8	8,9	57,4	100,0
Bac + 2	28,9	6,6	11,7	52,9	100,0
Bac	23,3	9,1	12,5	55,1	100,0
BEP, CAP	21,5	5,7	13,0	59,9	100,0
Brevet des collèges, sans diplôme	13,2	8,8	16,4	61,7	100,0
Catégorie socioprofessionnelle					
Indépendant	20,1	9,2	13,8	56,9	100,0
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	24,4	5,6	9,2	60,8	100,0
Profession intermédiaire	22,9	5,8	12,3	59,1	100,0
Employé	21,1	7,2	13,7	58,0	100,0
Ouvrier	20,8	5,4	13,4	60,4	100,0
Situation avant l'entrée au chômage					
Fin de CDD	24,6	5,1	11,9	58,4	100,0
Démission, maladie, rupture conventionnelle	18,3	7,3	15,9	58,5	100,0
Licenciement économique, cession, faillite	15,7	6,7	13,6	63,9	100,0
Autre situation	19,2	8,1	13,3	59,4	100,0
Chômeur n'ayant jamais travaillé	16,1	14,6	14,7	55,0	100,0
Ancienneté du chômage					
0-1 an	27,8	7,2	11,3	53,7	100,0
1-2 ans	15,4	7,0	14,2	63,4	100,0
2-3 ans	11,0	6,7	14,8	67,6	100,0
3 ans ou plus	6,7	8,7	18,8	65,8	100,0
Lien à l'immigration					
Immigré	15,0	8,8	14,8	61,4	100,0
Descendant d'immigré	17,5	6,6	12,6	63,3	100,0
Autre situation	22,4	7,5	13,1	56,9	100,0
Quartier prioritaire	13,6	7,9	16,2	62,2	100,0
Ensemble	20,6	7,6	13,3	58,5	100,0

Lecture : dans l'ensemble, 20,6 % des personnes au chômage un trimestre donné en 2016 ont un emploi au sens du BIT le trimestre suivant (compris entre le 2^e trimestre 2016 et le 1^{er} trimestre 2017).

Champ : France, population des ménages, personnes au chômage de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2016 et 2017.

la situation est un peu plus favorable (17,5 %), sans pour autant égaler celle des autres chômeurs (22,4 % occupent un emploi le trimestre suivant).

Les chômeurs résidant dans des communes rurales sont, en 2016, plus nombreux à trouver un emploi (24,8 %) et moins nombreux à rester au chômage (56,3 %) que ceux habitant dans une unité urbaine (respectivement 17,4 % à 23,9 % et 56,8 % à 60,6 % selon la taille de l'unité urbaine). La situation des chômeurs résidant dans un quartier prioritaire est moins favorable : seuls 13,6 % connaissent une transition vers l'emploi sur un trimestre.

Un retour à l'emploi plus difficile pour ceux dont l'ancienneté au chômage est élevée

Les chances de trouver un emploi d'un trimestre à l'autre sont plus faibles pour les personnes dont l'ancienneté au chômage est élevée. Ainsi, en 2016, les personnes au chômage depuis au moins trois ans ont 4 fois moins de chances de trouver un emploi dans le trimestre qui suit par rapport aux chômeurs de moins d'un an : 6,7 % contre 27,8 %.

Avoir une expérience professionnelle, notamment dans un emploi qualifié, facilite également le retour à l'emploi. Ainsi, en 2016, plus

de 20 % des chômeurs ayant déjà travaillé trouvent un emploi d'un trimestre à l'autre ; ils sont 20,8 % pour les anciens ouvriers et 24,4 % chez les chômeurs anciennement cadres ou professions intellectuelles supérieures, mais seulement 16,1 % chez les chômeurs n'ayant jamais travaillé. Près de 30 % de ces chômeurs passent du chômage à l'inactivité, pour une moitié dans le halo autour du chômage et pour l'autre moitié en dehors.

En 2016, 24,6 % des personnes qui se trouvent au chômage suite à une fin de contrat à durée déterminée trouvent un emploi le trimestre suivant, contre moins de 20 % pour les autres chômeurs. En particulier, seuls 15,7 % des personnes qui se trouvent au chômage après un licenciement économique, une faillite ou une cessation d'activité ont un emploi trois mois plus tard.

Sortir du chômage pour occuper un emploi à durée limitée

Les chômeurs trouvent plus souvent que les autres actifs un emploi à durée limitée (CDD, intérim, apprentissage ; *définitions*) ou sont plus fréquemment en situation de sous-emploi (*définitions*). Par rapport aux personnes en poste dans leur entreprise depuis moins d'un an, leur

situation est moins favorable (*figure 2*). Cette dernière population inclut des personnes qui ont été préalablement au chômage, mais aussi d'autres qui peuvent avoir changé d'entreprise, avoir trouvé un poste directement après leurs études ou après une période d'inactivité.

Ainsi, même si la part d'emplois à durée limitée est nettement supérieure pour les personnes ayant un emploi depuis moins d'un an (45,2 % contre 13,1 % pour l'ensemble des actifs occupés), elle l'est plus encore pour les ex-chômeurs (72,6 %). Ces écarts sont à peu près identiques quel que soit le niveau de diplôme, le sexe ou l'âge, excepté pour les moins de 25 ans. Dans cette tranche d'âge, le poids des emplois à durée limitée est important quelle que soit la situation antérieure de la personne sur le marché du travail, même s'il reste plus élevé pour les ex-chômeurs.

En 2016, les ex-chômeurs sont aussi beaucoup plus fréquemment en sous-emploi (22,9 % contre 6,5 % pour l'ensemble des personnes ayant un emploi) : ils occupent essentiellement des emplois à temps partiel et souhaiteraient travailler davantage. Pour les 50-64 ans et les femmes, cette part atteint 28 %. Alors que pour l'ensemble des personnes occupant un emploi, le sous-emploi décroît avec l'âge, c'est l'inverse pour les ex-chômeurs.

2 Emploi à durée limitée, sous-emploi et souhait de changer d'emploi



Lecture : 25,5 % des hommes au chômage en 2016 et ayant un emploi le trimestre suivant (compris entre le 2^e trimestre 2016 et le 1^{er} trimestre 2017) souhaitent changer d'emploi.

Champ : France, population des ménages, personnes ayant un emploi au sens du BIT de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2016 et 2017.

Dans ce contexte, en 2016, plus d'un ex-chômeur sur quatre souhaite changer d'emploi. C'est le cas pour 13,3 % des personnes présentes dans leur entreprise depuis moins d'un an, contre 8,9 % pour l'ensemble des actifs occupés. Le désir de changer d'emploi est particulièrement élevé chez les ex-chômeurs de 50-64 ans (30,7 % contre 25,5 % pour les 25-49 ans et 24,0 % pour les 15-24 ans), alors que parmi l'ensemble des actifs occupés cette proportion tend à diminuer avec l'âge. Les plus âgés connaissent ainsi une réinsertion plus difficile après une période de chômage.

Le risque de perdre leur emploi ou le souhait d'en trouver un plus stable sont les raisons les plus fréquemment invoquées par les ex-chômeurs (59,8 %), alors qu'elles ne sont citées que par 22,0 % seulement de l'ensemble des actifs occupés qui souhaitent changer d'emploi.

63 % des chômeurs qui retrouvent un emploi accèdent à une catégorie sociale au moins aussi bien rémunérée

Pour 12,5 % des chômeurs qui trouvent un emploi en 2016, il s'agit de leur première expérience professionnelle (figure 3). Pour ceux ayant déjà travaillé, 63,1 % se situent dans une catégorie socioprofessionnelle dont le salaire moyen est supérieur ou égal à celui de leur emploi précédent, et pour 26,2 %, leur nouvel emploi se situe dans une catégorie moins rémunératrice, sans pour autant que leur salaire individuel soit plus ou moins élevé (sources). Les passages entre salariat et non-salariat sont peu fréquents : 5,1 % des chômeurs anciennement salariés deviennent non salariés ; 2,7 % font le chemin inverse.

Pour un tiers des jeunes anciens chômeurs, il s'agit de leur première expérience professionnelle. Parmi ceux qui ont déjà travaillé, les

jeunes sont plus nombreux à accéder, à l'issue de leur épisode de chômage, à une catégorie socio-professionnelle plus rémunératrice (32,1 % contre 21,6 % pour les 50-49 ans et 15,7 % pour les 50-64 ans). Il existe peu de différences entre les hommes et les femmes, si ce n'est que les hommes étaient ou deviennent plus souvent non-salariés.

Les chômeurs qui ont connu un licenciement économique, une faillite ou une cessation d'activité et qui ont retrouvé un emploi en 2016 sont plus nombreux à intégrer une catégorie pour laquelle le salaire est inférieur à celui de leur précédent emploi : 29,9 % sont dans ce cas et 37,0 % pour les seuls licenciés économiques. Les personnes qui ont démissionné ou signé une rupture conventionnelle se mettent un peu plus souvent à leur compte (8,0 % contre 5,1 % dans l'ensemble).

Lorsque la durée de chômage dépasse un an, le reclassement sur le marché du travail

3 Statut dans le nouvel emploi des anciens chômeurs selon leurs caractéristiques

	Première expérience professionnelle	Statut dans le nouvel emploi							Ensemble
		Salarié => non-salarié	Non-salarié => non-salarié	Non-salarié => salarié	Salarié => salarié, CSP* à salaire inférieur	Salarié => salarié, CSP à même salaire	Salarié => salarié, CSP à salaire supérieur	Non renseigné	
Sexe									
Homme	11,6	6,5	2,1	3,5	25,2	38,0	23,0	1,6	100,0
Femme	13,6	3,5	1,1	1,9	27,3	42,2	23,1	0,8	100,0
Âge									
15-24 ans	34,0	2,4	0,0	0,9	22,7	39,5	32,1	2,3	100,0
25-49 ans	4,4	6,0	1,8	3,1	27,3	39,2	21,6	1,0	100,0
50-64 ans	0,8	5,0	3,3	4,0	26,7	44,5	15,7	0,8	100,0
Situation avant l'entrée au chômage									
Fin de CDD	0,0	3,7	0,5	0,3	26,6	44,3	23,1	1,6	100,0
Démission, maladie, rupture conventionnelle	0,0	8,0	0,0	0,4	26,8	37,0	27,2	0,7	100,0
Licenciement économique, cession, faillite	0,0	2,9	3,8	15,2	29,9	28,5	19,6	0,0	100,0
Autre situation	0,0	5,6	7,8	8,7	22,0	33,9	20,9	1,0	100,0
Ancienneté du chômage									
De 0 à 1 an de chômage	11,0	4,9	1,6	2,7	23,9	43,0	22,3	1,6	100,0
Plus de 1 an de chômage	11,1	5,3	1,7	2,9	33,0	31,7	25,3	0,2	100,0
Ensemble	12,5	5,1	1,6	2,7	26,2	40,0	23,1	1,2	100,0

* Catégorie socioprofessionnelle.

Lecture : parmi les personnes au chômage un trimestre donné en 2016, ayant déjà travaillé et ayant un emploi le trimestre suivant (compris entre le 2^e trimestre 2016 et le 1^{er} trimestre 2017), 26,2 % étaient salariées avant d'être au chômage et ont retrouvé un emploi salarié dans une catégorie socioprofessionnelle moins rémunérée.

Champ : France, population des ménages, personnes ayant un emploi au sens du BIT de 15 à 64 ans, au chômage le trimestre précédent.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2016 et 2017.

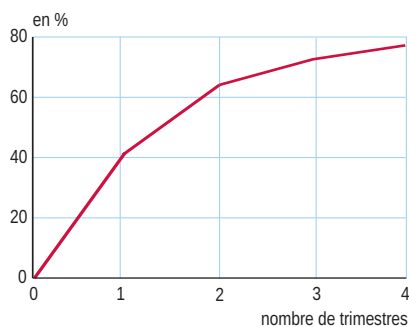
Combien de temps peut durer le chômage ?

De façon complémentaire à l'étude des transitions depuis le chômage, l'enquête Emploi permet d'estimer la probabilité de rester au chômage un nombre donné de trimestres au moment où les personnes deviennent chômeuses (figure).

En 2016, 42 % des personnes qui deviennent chômeuses un trimestre donné (c'est-à-dire qui sont au chômage un trimestre donné et avaient un emploi ou étaient inactives le trimestre précédent) ne sont plus au chômage le trimestre suivant. Cette part est de 64 % au bout de deux trimestres, puis de 73 % au bout de trois trimestres, et atteint 77 % après quatre trimestres.

Les chances de sortir du chômage diminuent au fil des trimestres : si elles étaient chaque trimestre égales à celles observées sur la première transition (42 %), alors au bout de quatre trimestres, 93 % des personnes devenues chômeuses seraient sorties du chômage, soit plus que ce que les données de l'enquête Emploi révèlent. Ce résultat peut traduire deux effets : un effet de sélection, car les personnes les plus aptes à trouver un emploi sortent du chômage plus rapidement (par leur diplôme, leur expérience antérieure, etc.) et celles qui restent concentrent des profils pour lesquels l'insertion professionnelle est plus difficile ; et un effet de « dépendance d'état », c'est-à-dire que la difficulté à sortir du chômage augmente à mesure qu'une personne y passe plus de temps (à cause d'une perte de capital humain ou d'un mauvais signal envoyé aux employeurs potentiels par exemple).

Sortie du chômage en 2015 et 2016



Lecture : 64 % des personnes devenues chômeuses un trimestre donné ont quitté le chômage deux trimestres après. Champ : France, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans qui sont au chômage au moins un trimestre sur les six trimestres de suivi de l'enquête et qui ne sont pas chômeuses avant ce trimestre, entre le 3^e trimestre 2015 et le 4^e trimestre 2016.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2015 et 2016.

apparaît plus incertain. Les chômeurs de moins d'un an et qui retrouvent un emploi en 2016 se reclassent en effet plus souvent dans une catégorie dont le salaire est équivalent (43,0 % contre 31,7 % pour les personnes au chômage depuis au moins un an). ■

Sources

L'enquête Emploi a lieu en continu toutes les semaines de l'année en France (hors Mayotte). Chaque trimestre, environ 110 000 personnes de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire (c'est-à-dire hors foyers, hôpitaux, prisons...) répondent à l'enquête. Les personnes décrivent leur situation vis-à-vis du marché du travail (ayant un emploi, au chômage ou étant en inactivité) au cours d'une semaine donnée, dite « de référence », selon les critères du Bureau international du travail (BIT). Un même ménage est interrogé jusqu'à six trimestres de suite.

Pour étudier les transitions trimestrielles en moyenne sur l'année 2016, on retient les personnes de 15 à 64 ans ayant répondu à l'enquête au moins deux trimestres consécutifs sur la période allant des trimestres T1 2016 à T1 2017. Une pondération longitudinale leur est alors affectée, calculée de manière à tenir compte de l'attrition (si une personne a cessé de répondre ou a quitté son logement) et permettant de retrouver, sur cette population, la plupart des indicateurs clés ayant trait à la mesure du statut BIT.

Les données de l'enquête Emploi permettent de comparer la situation des personnes à trois mois d'écart, mais ne permettent pas de connaître l'intégralité de leur trajectoire : une personne peut par exemple être au chômage aux deux dates tout en ayant connu un épisode d'emploi entre les deux. Pour comparer les emplois occupés avant ou après la période de chômage, on ordonne les catégories socioprofessionnelles selon le salaire moyen déclaré dans l'enquête en 2016. Ainsi, si la catégorie socioprofessionnelle ne change pas entre deux périodes d'emploi, on considérera que la situation de la personne est restée la même, même si son salaire a évolué entre les deux périodes.

Définitions

Personne ayant un emploi au sens du BIT : personne ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours

de la semaine de référence ou absente de son emploi, sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité...) et de durée.

Chômeur au sens du BIT : personne âgée de 15 ans ou plus qui :

- est sans emploi la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir ;

– a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Taux de chômage au sens du BIT : rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre d'actifs.

Sous-emploi : personnes actives occupées qui :

- soit travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ;
- soit travaillent à temps partiel ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant la semaine de référence en raison de chômage partiel ou de mauvais temps.

Halo autour du chômage : personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler, ou qui souhaitent travailler mais n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

Emploi à durée limitée : emploi qui a un terme fixé, défini dans le contrat de travail qui lie le salarié à son employeur. À partir de l'enquête Emploi, ceux-ci sont comptabilisés en regroupant : contrats à durée déterminée (CDD, dont ceux en contrats aidés), missions d'intérim et contrats d'apprentissage.

Bibliographie

- « Emploi, chômage, revenus du travail – édition 2017 », *Insee Références*, juillet 2017.
- Beck S., Vidalenc J., « Une photographie du marché du travail en 2016 », *Insee Première* n° 1648, mai 2017.
- Flamand J., « Dix ans de transitions professionnelles : un éclairage sur le marché du travail français », *Document de travail*, France Stratégie, mars 2016.
- Jauneau Y., Nouël de Buzonnière C., « Transitions annuelles au sens du BIT sur le marché du travail » Documents de travail n° F1107, Insee, juillet 2011.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-
Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre
Maquette : B. Rols
Impression : Jouve
Code Sage IP171661
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2017

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :

<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier :

<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

